

L'érosion des sols en Bretagne

par Jean-Claude PIERRE,
Président de l'A.P.P.S.B.

Le processus d'érosion des sols, perceptible en Bretagne depuis plusieurs années, s'accélère et il devient urgent d'en dénoncer les origines et les conséquences.

LES ORIGINES

Si les travaux connexes au remembrement en sont le facteur principal, il ne faut pas sous-estimer d'autres causes, elles-aussi liées à une brutale évolution des techniques agricoles.

En l'absence d'étude scientifique systématique sur ce phénomène, nous en sommes réduits à des observations. Elles s'avèrent toutes convergentes, et seuls ceux qui ont intérêt à nier les conséquences désastreuses des aménagements réalisés au mépris des règles élémentaires de l'écologie, de l'hydrologie et de la pédologie, refusent d'admettre l'évidence.

Il ne s'agit pas seulement des technocrates qui, depuis vingt ans, ont voulu adapter le Massif Armoricaïn aux exigences d'un machinisme agricole conçu pour le Middle West ou les grandes plaines du Nord de l'Europe, il s'agit aussi de tous ceux qui « vivent » de cette « adaptation » en particulier certaines entreprises de travaux publics et de travaux d'aménagement rendus nécessaires par l'importance des opérations connexes au remembrement : arasement des talus, destruction et création de chemins ruraux, recalibrage, rectification, désouchage de rivières...

Si l'arasement des talus constitue le facteur le plus évident et le mieux connu, il faut en effet prendre en compte :

L'utilisation d'engins de plus en plus lourds qui « dament » la terre, compactent le sol et en modifient profondément la structure : on commence à parler d'une pression maximum par cm^2 , selon la structure et la composition des sols, mais avant que l'agriculteur puisse changer d'engin en changeant de champ... pour l'heure, sur ces sols compactés et qui en arrivent à ressembler à de la terre battue, l'eau s'écoule de plus en plus vite engendrant une érosion hydraulique considérable...

Les cultures, laissant le sol à nu de longs mois, soit au cours de la croissance des plantes, soit après la récolte, sont également en cause, principalement depuis que l'utilisation massive d'herbicides supprime tout couvert végétal. La culture du maïs apparaît, sur ce point, comme lourde de conséquences.

Tous les phénomènes étant liés, il importe aussi de prendre en compte l'utilisation intensive des engrais qui modifient la composition chimique des sols et donc leur stabilité.

Les modifications apportées à la richesse humique des sols jouent également un rôle sur la circulation de l'eau et la cohésion de la structure. Des pédologues pourraient sur ce point, nous apporter d'utiles précisions (érosion en nappes)...

Enfin, la culture le long des lignes de pente et non selon les courbes de niveau a un effet dévastateur.

En supprimant les talus à contrepente, on a créé des parcelles dont le grand axe (le plus « économique » à travailler avec les engins) est souvent dans l'axe de la pente. A la moindre pluie, chaque sillon (blé - maïs - pomme de terre...) se transforme instantanément en rigole qui draine vers le bas de la parcelle des quantités considérables de terre mais aussi... d'engrais et de produits chimiques. Ne dit-on pas que 20 à 30 % des nitrates se retrouvent ainsi dans nos rivières ?

LES CONSEQUENCES

Les conséquences de ce phénomène sont de plus en plus évidentes, mais, là encore, ceux qui ne veulent rien savoir tentent de tourner en dérision le souci de ceux pour lesquels la terre est un capital, non un outil. Ainsi un ami posant à un ingénieur de la D.D.A. du Morbihan une question sur l'érosion lors d'une



Erosion d'un champ de blé d'hiver dans la région de Pontivy (Vallée du Blavet). Noter le paysage d'openfield créé par le « remembrement » et ses « travaux connexes ».

(Photo J.-C. Pierre)



Erosion d'un champ de blé d'hiver. Vallée du Scorff (25 décembre 1978).

(Photo J.-C. Pierre)

réunion d'information préalable au remembrement de Bubry, s'est-il entendu répondre : « L'érosion, j'ai connu ça à Madagascar ! ».

Les pilotes, qui survolent le littoral breton en surveillant les dégazages clandestins de certains pétroliers, eux, ne s'y sont pas trompés : constatant après chaque grande pluie, la couleur jaune terreuse de la côte à proximité des estuaires, ils ont baptisé le phénomène : « l'oueddification » des rivières bretonnes !

Les rivières paient, en effet, un tribut de plus en plus lourd à l'aveuglement des hommes.

L'érosion colmate les frayères à salmonidés, ce qui nuit considérablement à la reproduction de ces poissons et modifie défavorablement leur biotope.

L'eau, de plus en plus chargée de nitrate, s'eutrophise, c'est-à-dire qu'elle favorise une prolifération excessive des végétaux qui perturbent complètement l'équilibre biochimique du milieu.

Les crues sont de plus en plus violentes et dévastatrices.

Les « à-sec » de plus en plus accusés et de plus en plus prolongés.

Qu'importe, les « remèdes » existent :

On créera de coûteuses piscicultures pour tenter de suppléer à la diminution de la reproduction naturelle.

On traitera les plans d'eau eutrophisés au sulfate de cuivre et l'eau trouble, au sulfate d'alumine, utilisé en doses de plus en plus fortes et de plus en plus coûteuses, ce dont les consommateurs feront les frais.

On stoppera les crues par des barrages « écreteurs ».

On remédiera aux « à-sec » et aux pénuries d'eau par la création de grands barrages (l'A.P.P.S.B. a recensé 24 projets ou avant-projets).

Quant à la diminution de la fertilité naturelle des sols qui se délient... ou se « débeurrent », pour reprendre l'expression de certains agriculteurs, pas la peine non plus de s'inquiéter : les engrais chimiques y suppléeront...

... Comme le drainage viendra aussi à bout de l'eau qui s'accumule dans toutes les parties basses...

La « fuite en avant » est à la mode : on préfère traiter les effets plutôt que de remédier aux causes ; c'est la politique de Gribouille.

L'A.P.P.S.B., l'Association pour la protection des salmonidés en Bretagne et Basse-Normandie, préoccupée par les conséquences de l'érosion des sols, en particulier sur la vie des rivières et sur l'augmentation du coût des traitements de l'eau, supportée par les consommateurs, demande à tous les lecteurs de la région de lui adresser toutes photographies, noir ou blanc et diapositives, susceptibles d'illustrer le phénomène (bien préciser le lieu où a été pris le document ainsi que la date). Lui adresser également toutes coupures de presse relatives à ce sujet : A.P.P.S.B., 56530 Quéven.